

# Migrations et dérèglements climatiques

## Quelques éléments

Présentation à *La Petite Vigne*  
Bennwihr, le 17 mars 2017

Christian Brassac  
Vice-président du groupe local de *La Cimade* à Strasbourg

« La prévision d'une démographie soutenue accompagnée des **dérèglements climatiques** et de leurs conséquences (n'annonce-t-on pas 100 millions de 'réfugiés climatiques' pour le milieu de ce siècle ?) souligne encore (...) que les migrations sont encore pour longtemps non pas derrière nous mais devant nous »

*(Libération, 29/09/09, p. 30)*

Michel Rocard, Strasbourg, 27 septembre 2009, 70 ans de  
*La Cimade*

# Plan

## 1. La réalité des faits et des « faits »

des dérèglements climatiques aux déplacements

## 2. La terminologie

climatiques, forcés, environnementaux / migrants, réfugiés, déplacés

## 3. Le caractère 'forcé'

victimisation et questions liées

## 4. Le projet EACH-FOR

cadre (projet européen), objectifs, enseignements, pistes de réflexion

## 5. Conclusion

huit propositions de la Commission parlementaire– cartographie – prise de recul

# La réalité des faits et des « faits » (1)

## Dégradation accélérée de la qualité de l'environnement

(niveau mondial)

- ✓ Augmentation de la fréquence des chaleurs extrêmes et des fortes précipitations
- ✓ Désertification (35% des terres émergées menacées)
- ✓ Multiplication des inondations
- ✓ Déplacements vers les pôles des zones tropicales (100 km par degré celsius d'élévation)
- ✓ Généralisation des fontes de glaciers de montagne
- ✓ Fonte banquise arctique
- ✓ Augmentation des phénomènes extrêmes (typhon-cyclone-ouragan)
- ✓ Acidification des océans

Et également...

## La réalité des faits et des « faits » (2)

- ✓ Élévation du niveau des mers
  - ✓ salinisation des littoraux
  - ✓ érosion des littoraux
  - ✓ vulnérabilité aux tempêtes
  - ✓ terres devenues inhabitables par
    - envahissement des terres (Bangladesh - Myanmar - Pakistan - Inde)
    - submersion des îles (Maldives - Tuvalu - Vanuatu - Kiribati)

## Réalité des faits et des « faits » (3)

Effets physiques, tangibles, observables (énoncés ci-dessus)  
et (devenus) incontestés

Cette réalité n'est plus niée par les puissants de ce monde (euh...)

*Versus*

Effets indirects : impacts sur la vie végétale, animale dont celle des humains  
(encore souvent) contestés

# La réalité des faits et des « faits » (4)

## Effets indirects - Impacts sur la vie

Diminution biodiversité (maritime incluse)

Déplacements d'espèces animales (non humaines) et végétales

Pandémies

Pénuries d'eau (glacier - Himalaya ¼ de la population mondiale)

Impossibilités de cultiver la terre (salinisation et désertification)

Impossibilités d'habiter la terre (inondations ponctuelles et pérennes)

**D'où des déplacements d'humains et donc des migrations**

# La réalité des faits et des « faits » (5)

## Intensification des flux migratoires

Organisation Internationale pour les Migrations : 50 millions de déplacés, pour une part de plus en plus importante, dus aux dérèglements climatiques, au stress environnemental et aux catastrophes naturelles

Du Rapport GIEC au rapport *Stern* : 150 à 200 millions dans les décennies à venir (voire 1 milliard pour le rapport *Christian Aid*)

Citation de Michel Rocard en exergue

Etc. etc.

# La réalité des faits et des « faits » (6)

Distinction importante :

**évènements** climatiques *versus* **processus** climatiques

Évènements : ouragan-tempête / glissement de terrain / canicule

Processus : érosion / submersion / diminution biodiversité / désertification

Distinction qui peut impliquer des évaluations différenciées de la **nécessité des migrations** des humains et donc des **dénominations de ces déplacements**

# La terminologie : un maquis

Réfugié écologique  
Migrant environnemental  
Déplacé climatique  
Réfugié de l'environnement  
Ecoréfugié  
Déplacé forcé  
Réfugié environnemental  
Migration forcée  
Réfugié climatique  
Déplacé environnemental

# La terminologie : questions

En France il y a des xxxxxx yyyyyy français du fait d'un

# La terminologie : questions

En France il y a des xxxxxx yyyyyy français du fait d'un

**événement** climatique extrême (tempête Xynthia - La Faute-sur-Mer)

beaucoup de déplacés *mais certains sont restés*

et

**processus** climatique (érosion du littoral – Soulac Immeuble Le signal)

tous les habitants sont déplacés *contraints* par l'autorité publique

# La terminologie : questions

En France il y a des xxxxxx yyyyyy français du fait d'un

**événement** climatique extrême (tempête Xynthia - La Faute-sur-Mer)

beaucoup de déplacés *mais certains sont restés*

et

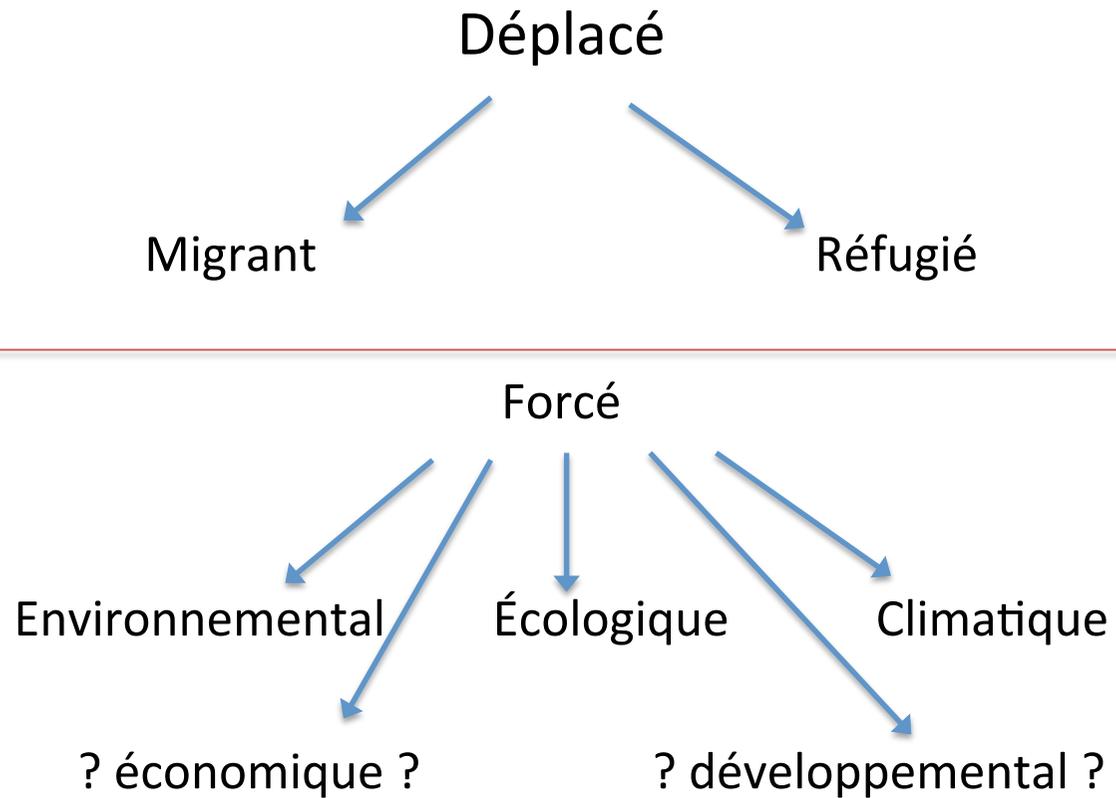
**processus** climatique (érosion du littoral – Soulac Immeuble Le signal)

tous les habitants sont déplacés *contraints* par l'autorité publique

xxxxxx : réfugiés ? migrants ? déplacés ?

yyyyyy : écologiques ? environnementaux ? climatiques ? forcés ?

# La terminologie : graphes



# La terminologie : une proposition de définition

## ***Migrants environnementaux***

« Personnes ou groupes de personnes qui, pour des raisons impérieuses liées au **changement environnemental soudain ou progressif** influant négativement sur leur vie ou leurs conditions de vie, sont **contraintes** de quitter leur foyer habituel ou le quittent **de leur propre initiative**, temporairement ou définitivement, et qui, de ce fait, se déplacent à **l'intérieur de leur pays ou en sortent** »

Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), 2007

# La terminologie : choix lexicaux

## Usage des termes dans cette définition

changement environnemental      réchauffement/dérèglement ?      climatique?

soudain ou progressif      événement ou processus      OK

l'intérieur de leur pays ou en sortent      intranational ou international      OK

contraintes / de leur propre initiative

problème du choix de l'individu concerné

déplacé volontaire ou déplacé contraint

### *Remarques*

Le terme « réfugié » n'est pas utilisé dans la définition de l'OIM

La commission de l'Assemblée Parlementaire a pour intitulé *la commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées*

# Vers le caractère 'forcé'

## Question

À partir de quand un humain est-il chassé de son lieu de vie du fait du dérèglement climatique ?

### A. **Disparition** du lieu de vie

érosion littoral – montée des mers (envahissement terres /submersion île)

### B. **Modification** du lieu de vie

- Augmentation de la fréquence des chaleurs extrêmes et des fortes précipitations
- Pénurie d'eau
- Désertification
- Multiplication des inondations
- etc.

## Vers le caractère 'forcé'

Dans le cas A, il ne peut pas choisir de rester !!

Dans le cas B, il « peut » choisir !!

Cela dit, dans les deux types de cas, l'individu est **victime**

Il est victime du dérèglement climatique

... MAIS pas de persécution ni de discrimination par des auteurs identifiables et responsables de la nécessité du déplacement

**D'où le caractère controversé de l'usage du terme réfugié pour ces migrants/déplacés**

# Vers le caractère 'forcé'

Un des cas B, la désertification

L'humain est bien **victime** de quelque chose et il peut encore « choisir » de rester

Ce choix dépend de sa **vulnérabilité** et de son **adaptabilité**

Le caractère progressif du dérèglement et de son effet (la difficulté à tirer parti de la culture du sol) allié à ce couple vulnérabilité/adaptabilité fait que d'aucun pourrait qualifier ce « **déplacé environnemental** » de « **migrant économique** » !

# Un ensemble de problèmes

**Pas d'accord** international sur la terminologie et sur la définition (restrictive / globale)

Risque de **dénégation du caractère « contraint »** du déplacement

**Confusion possible** avec une migration d'ordre économique

Nécessité ou non de la création d'un **statut international** de 'migrant environnemental' afin de permettre sa protection

# Le projet EACH-FOR

## Cadre historico-politique

- 1985 : premier usage du terme 'réfugié environnemental' (PNUE)
- 1990 : travaux académiques en sciences de l'environnement puis en sociologie-démographie
- 2007-2009 : financement par la Commission Européenne d'un projet scientifique

## Projet EACH-FOR

- Each-For (*Environmental Change and Forced Migration Scenarios*)
- piloté par
  - Jill Jäger Europe Research Institute, Vienne
  - Han Entzinger Université de Rotterdam
  - François Gemenne Université de Liège et Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

# Le projet EACH-FOR

## Projet EACH-FOR

- 23 études **empiriques** sur l'effet des dégradations environnementales sur les comportements migratoires, avec une **méthodologie unique**
  - Vietnam – Tadjikistan – Chine – Egypte – Niger – Argentina – Equateur – République dominicaine – Maroc – Sahara occidental – Balkans – Kirgizstan – Bangladesh – Tuvalu – Mexique – Sénégal – Russie – Turquie – Ghana – Mozambique – Espagne
- Deux objectifs principaux
  - Explorer et décrire les causes de migrations liées aux changements de l'environnement
  - Élaborer des scénarios plausibles d'évolution des migrations induites par les changements environnementaux

# Le projet EACH-FOR

## Enseignements

- migration due à causes multiples difficilement séparables
- cependant un accroissement net, en cet ensemble de causes, de l'impact du changement climatique
- cause principale : impossibilité de tirer des revenus suffisants de l'activité habituelle
- la non-migration (malgré cette impossibilité) est plus marquée chez les propriétaires que chez les employés
- la non-migration (malgré cette impossibilité) est plus importante chez les plus vulnérables et leur migration est peu distante et plus souvent réversible
- le caractère pérenne et irréversible de la migration est en augmentation

## Pistes

- Politique de développement soutenable réduisant autant que possible les dérèglements climatiques
- Étude de la nécessité de création d'un statut international pour les personnes forcées de quitter leur pays pour des raisons environnementales

Et pour finir...

# Les 8 propositions de la commission

« 10. L'Assemblée recommande par conséquent aux Etats membres :

10.1 d'accorder une plus **grande priorité à la conception des politiques et de normes de protection pour les personnes** victimes de catastrophes naturelles, chimiques ou nucléaires et pour les victimes des conséquences du changement climatique

10.2 de **reconnaître la vulnérabilité** de ces groupes d'individus et de garantir en conséquence le strict respect de leurs droits environnementaux

10.3 de procéder à une **révision de la codification** internationale en y intégrant une définition pour ces migrants

10.4 de **réviser la convention de Genève** relative au statut des réfugiés de 1951, au moyen, par exemple, d'un **Protocole additionnel**

# Les 8 propositions de la commission

- 10.5 de prendre des mesures visant à **interdire toute surexploitation** des ressources naturelles et de chercher des solutions visant à répondre aux besoins de base des personnes
- 10.6 de mettre en œuvre des stratégies visant à une **intégration réussie** des personnes déplacées pour des raisons environnementales, qu'elles soient déplacées internes ou forcées d'émigrer vers un autre Etat
- 10.7 de **garantir le strict respect des droits environnementaux** et prendre les mesures nécessaires pour leur réinstallation en particulier lors de la disparition de leur territoire en cas de catastrophes naturelles, nucléaires ou chimiques
- 10.8 de **préparer des rapports** internationaux/régionaux visant à réunir des informations pour évaluer les perspectives des migrations environnementales »

# Cartographie

	Désertification	Montée des eaux	Inondation	Erosion salinisation	Fonte glaciers	Sécheresse	Phénomène violent
Egypte							
Mozambique							
Mauritanie							
Tuvalu							
Papouasie							
Bangladesh							
Vietnam							
Népal							
Mexique							
Argentine							
Europe							

CB d'après Melinda Noblet

# Prise de recul

« La **nécessité d'une définition** est une **étape cruciale** dans la conceptualisation des migrations environnementales, et dans l'élaboration de politiques en réponse à ces flux »

François Gemenne

Partisan convaincu de la nécessité d'être **solide terminologiquement** (notre usage des mots configure nos positions politiques et militantes) pour pouvoir mieux contrer nos adversaires (au delà des climato-sceptiques, ceux qui dénieux aux déplacés climatiques leur droit à avoir une protection)

**Non resté sur la seule position militante** : « ne faisons pas de différence, tous les déplacés (migrants-réfugiés/économiques-climatiques confondus) doivent être aidés »

**Non abordés, les aspects juridiques, les modalités d'aide**, etc.

# Bibliographie mobilisée

*Les migrations forcées : un nouvel enjeu* : rapport de la commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées de l'Assemblée parlementaire (rapporteur Philippe Bies) (11pages)

*Réfugiés environnementaux : les actions possibles – Planète urgence* ; rapport de stage M2pro Paris Sorbonne – juin 2009 (70 pages) – Melinda Noblet

*Les réfugiés environnementaux : obstacles à la reconnaissance anticipée d'un statut juridique*. Le cas de Tuvalu ; mémoire de recherche IEP Lille- mai 2005 (140 pages) – Laure Verhaeghe

*Le droit de survivre* : rapport Oxfam international – avril 2009 (175 pages)

***Atlas des migrations environnementales***. Dina Ionesco, Daria Mokhnacheva et François Gemenne, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques Paris, 2016.

# Bibliographie mobilisée

## Revue académiques

*Migrations et environnement* : livraison mars-avril 2010 ; n° 1284 de la revue *Hommes et migrations*

*Réfugiés climatiques, migrants environnementaux ou déplacés* : livraison octobre-novembre 2010, n°204 de la *Revue du Tiers Monde*

*Les changements climatiques et les déplacements* : livraison octobre 2008, n° 31 de la *Revue Migrations forcées*